



25 juillet 2016

COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Soixante-troisième session
Le Caire (Égypte), 3-6 octobre 2016

CADRE STRATÉGIQUE RÉGIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PERSONNELS DE SANTÉ

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- informer les participants sur les principaux défis liés aux personnels de santé ;
- présenter le projet de cadre stratégique régional destiné à relever les défis liés aux personnels de santé, qui est conforme à la *Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030*, et en discuter.

Contexte

La Région de la Méditerranée orientale est confrontée à des défis majeurs concernant les personnels de santé. La production globale et la disponibilité des agents de santé ne sont ni optimales ni équilibrées. La répartition géographique est inéquitable dans plusieurs États Membres et les inquiétudes sont nombreuses quant à la qualité, la pertinence et la performance des personnels de santé. Le manque d'informations fiables et actualisées sur les personnels de santé constitue dans la Région une lacune grave qui nécessite une attention particulière.

Les Objectifs de développement durable viennent appuyer les personnels de santé au moyen d'une cible (3c) qui vise à « accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste des personnels de santé dans les pays en développement [...] ». La stratégie mondiale, adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016, répond à cette vision et attire l'attention sur la nécessité d'accroître les investissements afin de disposer de personnels de santé répondant aux priorités du XXI^e siècle et d'adapter efficacement les effectifs et les compétences des personnels de santé aux besoins des populations, aujourd'hui et à l'avenir.

Par nature, les questions relatives aux personnels de santé requièrent un positionnement stratégique et des solutions systématiques. Seules des actions à long terme, reposant sur un engagement politique et des investissements suffisants, permettront de réaliser les améliorations requises pour obtenir des résultats durables en matière de développement des personnels de santé. Une planification stratégique exhaustive est donc un prérequis et une étape fondamentale pour relever les défis concernant les personnels de santé.

S'appuyant sur la stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé, ainsi que sur des engagements régionaux antérieurs (*Cadre d'action régional sur l'enseignement médical et Cadre d'action pour le renforcement des soins infirmiers et obstétricaux, 2016-2025*), le cadre stratégique pour le développement des personnels de santé dans la Région a été élaboré en réponse à des défis liés aux personnels de santé. Le cadre stratégique doit guider les États Membres dans le renforcement des personnels de santé dans l'ensemble de la Région.

Le cadre stratégique

Le projet de cadre stratégique régional vise à garantir à toutes les personnes vivant dans la Région un accès à des personnels de santé suffisants, compétents, bien équilibrés, motivés et réactifs, exerçant au sein de systèmes de santé solides œuvrant à la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

Le projet de cadre stratégique régional met l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans stratégiques fondés sur des bases factuelles, afin de fournir une vision stratégique afin de relever les défis liés aux personnels de santé. Les politiques et plans stratégiques relatifs aux personnels de santé doivent être conformes à la stratégie de santé globale et aux stratégies de développement générales destinées à renforcer les systèmes de santé. Ces stratégies doivent couvrir toutes les catégories de professionnels de la santé, en tenant compte de la dynamique du marché du travail, des besoins de la population, de la croissance économique et des évolutions démographiques et épidémiologiques d'un pays.

L'élaboration et en particulier la mise en œuvre des politiques et plans stratégiques doivent être étayées par des stratégies habilitantes : les capacités de gouvernance et de réglementation sont capitales pour la mise en œuvre. De même, des ressources et des investissements suffisants doivent être disponibles pour la réalisation des plans. Les informations et les bases factuelles sont essentielles à une planification efficace et réaliste, ainsi que pour suivre les progrès réalisés en vue de relever les défis liés aux personnels de santé.

Le projet de cadre stratégique identifie quatre orientations politiques conformes à la *Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030*.

1. Élaboration et mise en œuvre de politiques et plans stratégiques nationaux complets relatifs aux personnels de santé, afin d'optimiser la disponibilité, la qualité et la performance des personnels de santé, en s'appuyant sur une compréhension de la dynamique du marché du travail.
2. Renforcement des capacités en matière de gouvernance et de réglementation des personnels de santé.
3. Mobilisation et alignement des investissements concernant les personnels de santé, afin d'assurer la mise en œuvre de plans stratégiques visant à répondre aux besoins actuels et futurs des personnels de santé, tant quantitatifs que qualitatifs.
4. Renforcement des bases de données sur les personnels de santé destinées à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies relatives aux personnels de santé.

Résultats escomptés de la réunion

La session doit formuler des suggestions afin de renforcer davantage le projet de cadre stratégique régional pour le développement des personnels de santé et sur la manière de faire avancer la cause des personnels de santé dans la Région.